POPULATION & AVENIR

Territoire au banc d'essai

Eure & Loir

Natalité ■ Mortalité ■ Migration
Activité ■ Emploi ■ Chômage
Transports ■ Jeunesse ■ Âge
Migrations alternantes…

hors-série

N° 659 bis
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2002
BIMESTRIEL
10 €

Numéro conçu et réalisé
par le Recteur
Gérard-François Dumont

Spécial Eure & Loir

n° 659 bis
Septembre-Octobre 2002

3 Éditorial
Les deux sources de l'Eure-et-Loir

4 Le tableau de bord du département

5 Le mouvement démographique et ses six catégories

8 L'âge des territoires

10 La pyramides des âges (programme des collèges)

12 L'armature urbaine, la natalité et la mortalité (programme des lycées)

14 L'activité et le chômage

16 La concentration et la répartition de l'emploi

18 La forte mobilité liée au travail

20 La population et la densité des territoires euréliens

Le découpage géographique des territoires euréliens

La connaissance démographique des territoires exige deux conditions.

Premièrement, des zones géographiques d'une certaine taille sont nécessaires pour étudier les résultats des recensements issus de sondage, et non d'un décompte exhaustif, comme les catégories socioprofessionnelles ou l'activité économique.

Deuxièmement, la prise en compte de territoires s'appuyant sur des limites communales est indispensable. Or, comme la plupart des départements, l'Eure-et-Loir présente des cantons associant un secteur géographique de ville (Chartres ou Dreux) à d'autres communes. Les recensements ne fournissent guère d'indications démographiques fines sur de tels cantons. En outre, les différents secteurs géographiques d'une ville appartenant à des cantons électoraux différents s'inscrivent bien sous une même logique urbaine.

En conséquence, le découpage territorial *ad hoc*, utilisé ici, propose-t-il les cantons, les villes (Chartres et Dreux), et les cantons partiels, c'est-à-dire les aires des communes des cantons incluant un secteur géographique de l'une des deux villes.

Par exemple, l'appellation Chartres-Sud-Ouest s'applique à l'ensemble des dix communes appartenant à ce canton (Barjouville, Corancez...), à l'exclusion du secteur de Chartres en faisant partie. De même, l'appellation Mainvilliers correspond au territoire des quatre communes du canton à l'exclusion du secteur de Chartres en faisant partie.

1. La population de l'Eure-et-Loir

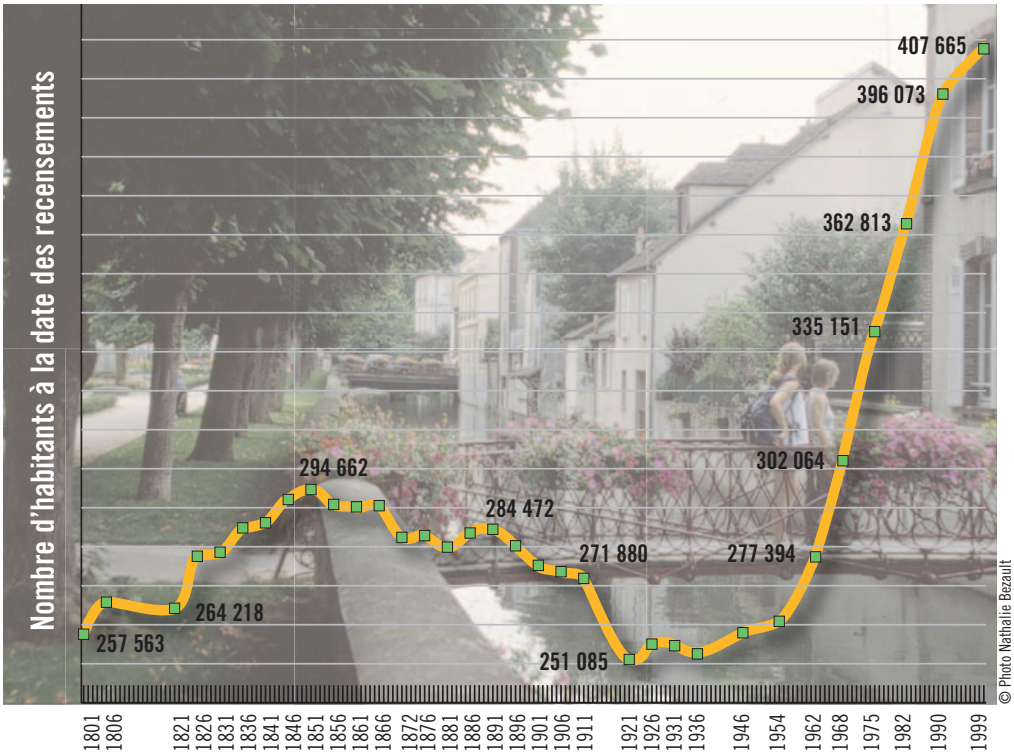

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

POPULATION & AVENIR
9, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris
Tél.-Fax : 01 47 70 53 81

Président et directeur de la publication : Gérard-François Dumont

Secrétariat de rédaction et mise en page : Syrinx Communication, 91200 Athis-Mons
Impression : Imprimerie ICO, 21000 Dijon
N° CPPP : 52570 • ISSN : 0223-5706

© Population & Avenir. Hormis la dernière page, toute reproduction, même partielle, des textes, infographies, et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction. Toute copie destinée à un usage collectif doit avoir l'accord du Centre français du droit de copie (CFC) :
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris
Tél. : 01 44 07 47 70 • Fax : 01 46 34 67 19.

Photos de couverture : Nathalie Bezault, Catherine Petit-Jouvet, Fabienne Dupuis.

Les deux sources de l'Eure-et-Loir

par
Gérard-François
DUMONT

Conformément à la logique duale dans laquelle s'inscrit sa dénomination choisie en 1790, le territoire de l'Eure-et-Loir tire son originalité de deux sources[1] : d'une part le caractère riche et fécond de ses terres et de ses hommes, et d'autre part sa géographie à proximité de la capitale de la France.

L'histoire de l'Eure-et-Loir est inséparable de cette proximité dans le meilleur (ravitaillement de Paris depuis des siècles, lieu de villégiature pour des personnages de la royauté, fourniture des chevaux percherons pour les omnibus parisiens...) comme dans le pire (guerres de religion, réquisitions de la Première guerre mondiale...).

En même temps, l'Eure-et-Loir façonne sa destinée dans des périodes particulièrement fastes ou face aux vicissitudes de l'histoire. Par exemple, après la résistance aux invasions normandes[2], la période XIe-XIIIe siècles est marquée par un développement remarquable sous l'impulsion des abbayes, de l'évêché de Chartres, ou des deux villes disposant de franchises, qui privilégient l'essor et le développement des échanges.

La période contemporaine réunit à nouveau ces deux sources. D'un côté la proximité parisienne apporte en Eure-et-Loir l'installation d'entreprises délocalisées à compter des années 1950, puis des actifs d'Ile-de-France y choisissent leur domicile. De l'autre, de nombreuses initiatives locales voient la modernisation des activités agricoles, la stimulation de certaines industries...

Cette dualité peut être précisée en considérant les flux migratoires et le système économique.

Le mouvement migratoire se caractérise par des déplacements inverses, en grande partie liés à l'Ile-de-France. En premier lieu, l'Eure-et-Loir connaît une émigration de jeunes, soucieux de trouver ailleurs des offres de formation ou des marchés de l'emploi plus larges et diversifiés, mise en évidence par la proportion relativement affaiblie de la tranche d'âge 20-24 ans. En second lieu, l'Eure-et-Loir connaît une immigration d'actifs, dont les emplois sont localisés en Ile-de-France, et de leur famille. S'inscrivant dans une logique géographique, cette immigration se concentre essentiellement dans les cantons Nord-Est du département, contigus à la région capitale. Elle entraîne une autre migration, de nature pendulaire, entre l'Eure-et-Loir et l'Ile-de-France. Elle a des effets sur la composition par âge, mais n'est pas suffisante pour compenser le vieillissement moyen du département dont le taux de natalité est en dessous de la moyenne nationale.

Enfin, l'intensité de cette immigration d'actifs, depuis les années 1990, ne compense pas les flux d'émigration, d'où un solde migratoire légèrement négatif.

Comme le mouvement migratoire, le système économique est également double. Il se caractérise d'un côté par la production économique directe provenant d'activités agricoles, industrielles ou tertiaires implantées en Eure-et-Loir, dont certaines héritent d'un savoir-faire ancien. Dans le domaine agricole, les procédés sont sans cesse réinventés pour satisfaire des besoins de plus en plus exigeants ; dans le domaine culturel, il s'agit de s'appuyer sur les méthodes issues de techniques locales (vitrail par exemple), et sur l'attrait de richesses patrimoniales à entretenir, à réhabiliter, à valoriser... Un autre pan de la production économique directe provient d'entreprises créées ou installées dans le département.

D'un autre côté, le système économique de l'Eure-et-Loir résulte d'une production économique indirecte provenant des revenus des actifs domiciliés dans le département et ayant un emploi sur un autre territoire. Ces habitants, dont la production économique n'est pas comptabilisée dans l'Eure-et-Loir, ont besoin dans le département d'habitations, de réseaux industriels (approvisionnement en électricité, en eau...) et de services du tertiaire marchand (commerce, construction...) ou non marchand (services municipaux, services éducatifs...). Ils génèrent ainsi des emplois localisés en Eure-et-Loir.

Ces deux sources ont des effets très différenciés selon les territoires départementaux. Un état des lieux objectif et lucide de l'Eure-et-Loir suppose donc, pour chacun des thèmes abordés, de considérer à la fois les cheminements généraux du département et leurs particularités territoriales. ●

1. La source de l'Eure se situe dans l'Orne, à quatre kilomètres de l'Eure-et-Loir, à La Lande-sur-Eure, dans la forêt de Longy-au-Perche. Celle du Loir se trouve en Eure-et-Loir, mais sa localisation exacte est discutée, soit à quelques kilomètres d'Illiers-Combray, soit au château de Villebon.

2. Expliquant toujours l'actuelle frontière Nord-Ouest fixée par l'Avre.

Eure & Loir

TABLEAU DE BORD

	Eure-et-Loir 403 communes	rang parmi les 96 dép. de métropole	rang régional (6 départements)	proportion/ France	données France
1 Données de base					
population (habitants)	407 665	53e	3e	0,70 %	58 518 395
superficie (km²)	5 929	50e	6e	1,09 %	545 372
2 Mouvement démographique total 1990-1999					
naissances	46 881	53e	3e	0,71 %	6 606 463
décès	32 474	65e	4e	0,68 %	4 743 282
solde naturel	14 407	38e	2e	0,77 %	1 863 181
solde migratoire	-2 815	65e	5e	n. s.	40 059
taux d'accroissement total	11 592	45e	3e	0,61 %	1 903 240
3 Taux démographiques moyens annuels 1990-1999				indice/France = 100	
densité (habitants/km²)	69	52e	3e	64	107
taux de natalité (pour 100 hab.)	1,30 %	22e	1e	101	1,28 %
taux de mortalité (%)	0,90 %	64e	5e	100	0,90 %
taux d'accroissement naturel	0,40 %	29e	2e	108,1	0,37 %
taux d'accroissement migratoire	-0,08 %	63e	5e	n. s.	0,01 %
taux d'accroissement total	0,32 %	44e	3e	88,9	0,36 %
4 Composition par âge				indice/France = 100	
moins de 20 ans (%)	26,5 %	12e	1e	107,7 %	24,60 %
20-59 ans (%)	52,9 %	42e	3e	97,7 %	54,10 %
60 ans ou plus (%)	20,7 %	66e	6e	96,9 %	21,30 %
5 Nationalités 1999		répartition		répartition	
Français	389 051	95,4 %	3e	94,5 %	55 272 716
dont Français par acquisition	10 740	2,6 %	3e	4,0 %	2 362 760
étrangers	18 614	4,6 %	2e	5,5 %	3 245 896
dont de l'Union européenne	6 150	1,5 %	3e	2,0 %	1 186 573
dont autres nationalités	12 464	3,1 %	2e	3,5 %	2 059 323
6 Population active totale et chômage		taux	indice/France = 100	taux France	
population active et taux d'activité	189 947	46,6 %	102,7	45,4 %	26 538 697
chômeurs et taux de chômage	20 790	10,9 %	85,5	12,8 %	3 397 032
7 Population active ayant un emploi		répartition	indice/France = 100	% France	
total des actifs occupés	169 157	100 %		100 %	23 054 437
agriculture	7 045	4,16 %	101,45	4,11 %	946 440
industrie	42 819	25,31 %	138,50	18,28 %	4 213 710
construction	10 562	6,24 %	106,64	5,85 %	1 349 821
tertiaire	108 730	64,28 %	89,57	71,76 %	16 544 466
8 Emplois dans le département		répartition	indice/France = 100	% France	
total	148 972	100 %		100 %	22 803 617
agriculteurs exploitants	4 929	3,31 %	120,4	2,75 %	626 420
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9 585	6,43 %	96,5	6,66 %	1 519 695
cadres	13 072	8,77 %	66,8	13,14 %	2 996 111
professions intermédiaires	31 088	20,87 %	90,3	23,10 %	5 267 397
employés	40 231	27,01 %	93,3	28,94 %	6 599 531
ouvriers	50 067	33,61 %	132,3	25,41 %	5`794 463

9 Géographie des actifs occupés

total actifs occupés	169 157	% total
dans leur commune de domicile	56 880	33,6 %
dans une autre commune eurélienne	75 913	44,9 %
dont commune même zone d'emploi	64 704	38,3 %
dans l'Eure-et-Loir	132 793	78,5 %
hors Eure-et-Loir	36 364	21,5 %
hors région Centre	33 985	20,1 %
dans commune de la région Centre	2 379	1,4 %

10 Agglomérations principales

	habitants	% Eure-et-Loir
Chartres	87 800	21,5 %
Dreux	44 653	11,0 %
Châteaudun	17 894	4,4 %
Nogent-le-Rotrou	12 749	3,1 %
Épernon	8 890	2,2 %
Nogent-le-Roi	5 982	1,5 %
Maintenon	7 131	1,7 %
Brou	5 420	1,3 %
Gallardon	5 192	1,3 %
Bonneval	4 285	1,1 %

© Gérard-François Dumont. Chiffres Insee RGP 1999, corrigés de quelques ajustements car ils diffèrent légèrement selon les différentes publications de l'Insee.

Le mouvement démographique et ses six catégories

La phase actuelle du mouvement démographique de l'Eure-et-Loir se caractérise par une décélération démographique qu'il convient d'abord de mettre en perspective dans le contexte historique d'une évolution non linéaire.

À la période du début de l'ère statistique, correspondant à la première moitié du XIXe siècle, la population départementale croît de 257 000 habitants au recensement de 1801 à 295 000 habitants en 1851. Cette hausse provient d'une augmentation modérée dans les premières années du siècle, alors que la population française subit la surmortalité des guerres napoléoniennes, puis d'une croissance assez vive après la Restauration, période de paix comme la France n'en n'a pas connue depuis longtemps. Le chiffre de 295 000 habitants est un niveau historique car on ne le retrouvera que plus d'un siècle plus tard, au milieu des années 1960.

Dans une deuxième période, la population de l'Eure-et-Loir décline pendant la plupart des phases intercensitaires de la seconde moitié du XIXe siècle, et jusqu'au recensement de 1921. Le département ne peut s'inscrire que partiellement dans l'ère industrielle et une partie de ses habitants vont chercher ailleurs, et notamment dans la région parisienne, des emplois. La guerre de 1914-1918, qui appauvrit particulièrement l'Eure-et-Loir en raison des réquisitions, accentue la dépopulation et le département ne compte que 251 000 habitants en 1921, chiffre le plus bas jamais atteint.

De la stagnation à une croissance remarquable

La dépopulation cessant, une troisième période, 1921-1946, présente une stagnation, assez conforme à la situation moyenne nationale. Il faut attendre le renouveau d'après-guerre pour entrer dans une nouvelle période, de croissance démographique, qui se distingue en trois phases. Dans les premières années (1946-1962), la croissance de l'Eure-et-Loir est inférieure à la moyenne française.

Puis, de 1962 à 1990, elle devient nettement supérieure, et même plus du double de cette moyenne dans les années 1970 et 1980. Enfin, depuis les années 1990, la croissance de l'Eure-et-Loir est inférieure à la moyenne nationale.

2 L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

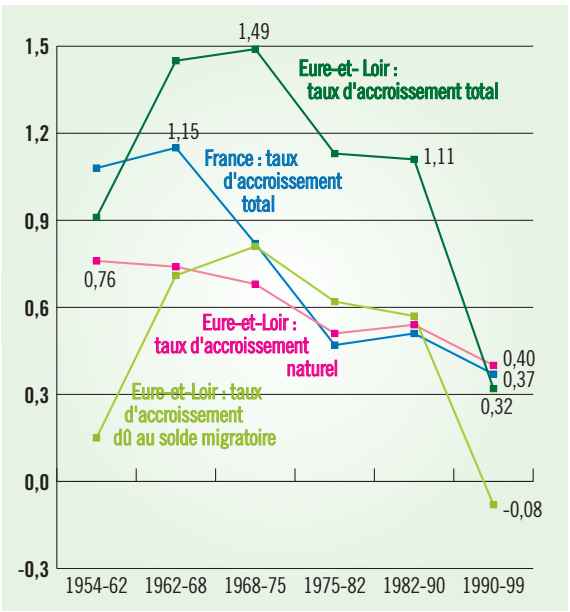

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

Quelles sont les raisons de ce rythme à trois temps ? Le mouvement naturel ne fournit guère d'explications, car l'écart entre taux de natalité et taux de mortalité de l'Eure-et-Loir, toujours supérieur à la moyenne nationale, fluctue globalement comme elle. En revanche, le facteur décisif tient au mouvement migratoire. Dans la première phase, de 1946 à 1962, le solde migratoire de l'Eure-et-Loir n'est que légèrement positif et nettement inférieur à la moyenne nationale, entraînant la croissance totale dans le même sens.

L'inversion migratoire

Puis de 1962 à 1990, le solde migratoire de l'Eure-et-Loir devient très important, jusqu'à près de huit fois plus élevé que la moyenne nationale dans la période 1975-1982, alors que s'exercent à plein des mouvements de délocalisation de la région parisienne et de paraurbanisation. Pendant trente ans, la population de l'Eure-et-Loir croît donc davantage que celle de la France, ce qui lui permet de dépasser, pour la première fois de son histoire, 400 000 habitants dans les années 1990. Mais ce passage symbolique marque un tournant, avec une

inversion du solde migratoire, qui devient négatif. Comme, dans le même temps, le niveau du taux d'accroissement naturel se rapproche de la moyenne nationale, sous l'effet d'une fécondité abaissée, le taux d'accroissement total de l'Eure-et-Loir diminue et devient inférieur à la moyenne nationale.

Les deux facteurs explicatifs des migrations

Cette évolution des années 1990 est très différenciée selon les territoires. Les pertes migratoires sont essentiellement localisées sur deux ensembles territoriaux : d'une part, la commune de Chartres et le canton périurbain de Lucé, ainsi que, dans une moindre mesure, les cantons partiels de Mainvilliers et Chartres-Sud-Ouest ; d'autre part, la commune de Dreux et les territoires de Dreux-Ouest et Dreux-Sud. Enfin, s'ajoutent deux autres cantons, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou,

3 L'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE

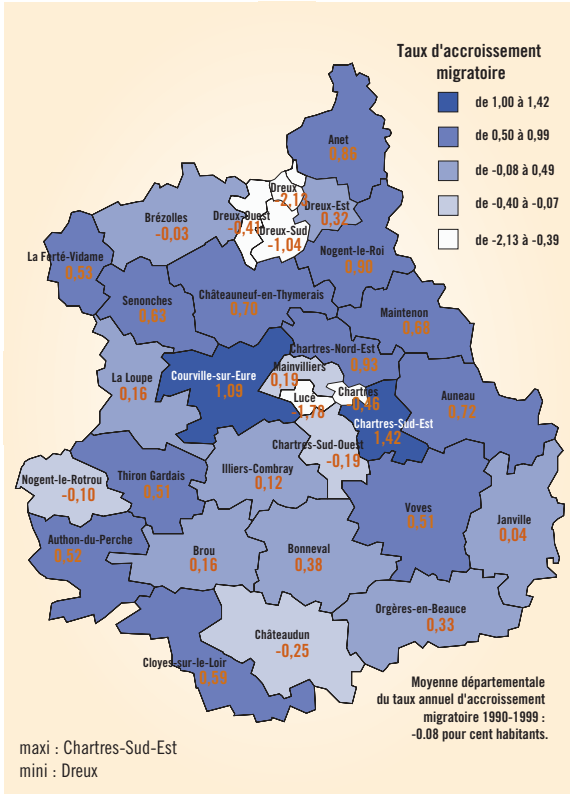

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1990-1999.

ce dernier à peine négatif. À l'opposé, les gains migratoires les plus importants, avec un taux annuel supérieur à 1 %, se constatent dans les cantons de Courville-sur-Eure et Chartres-Sud-Est selon une logique de paraurbanisation, c'est-à-dire de développement de l'habitat à la périphérie de l'agglomération, au-delà de la périphérie de la ville.

Une logique semblable peut expliquer le contraste entre le solde migratoire positif des cantons de Thiron Gardais, Authon-du-Perche et Cloyes-sur-le-Loir, et le solde migratoire négatif des cantons de leur sous-préfecture respective (Nogent-le-Rotrou et Châteaudun). Dans le reste du département, le niveau d'accroissement migratoire respecte cette logique à laquelle s'ajoute l'effet Ile-de-France, avec le taux migratoire nettement positif des quatre cantons Nord-Est contigus à la région capitale et plus précisément aux Yvelines.

Les logiques naturelles

La carte du taux d'accroissement naturel offre partiellement une image inverse de celle du taux d'accroissement migratoire. Se détachent, avec un taux supérieur à 50 % de la moyenne départementale, les communes de Dreux et de Chartres et les cantons périurbains de Lucé, Mainvilliers et Dreux-Sud. À un niveau moindre mais significatif se trouvent également d'autres cantons liés aux principales agglomérations (Dreux-Ouest, Chartres-Sud-Ouest) ainsi que les deux cantons contigus des Yvelines les plus proches du chef-lieu, Maintenon et Auneau, susceptibles de bénéficier à la fois des paraurbanisations de l'agglomération parisienne et de Chartres, et disposant en conséquence d'une composition par âge favorable. À l'opposé, sept cantons comptent plus de décès que de naissances en raison de leur niveau de vieillissement.

Il est possible d'analyser ces logiques selon une autre approche, en fonction de la taille des 403 communes de l'Eure-et-Loir. Si l'on omet les 3 communes de moins de 50 habitants et les 11 communes comptant entre 50 et 99 habitants, une certaine corrélation apparaît entre

4 L'ACCROISSEMENT NATUREL

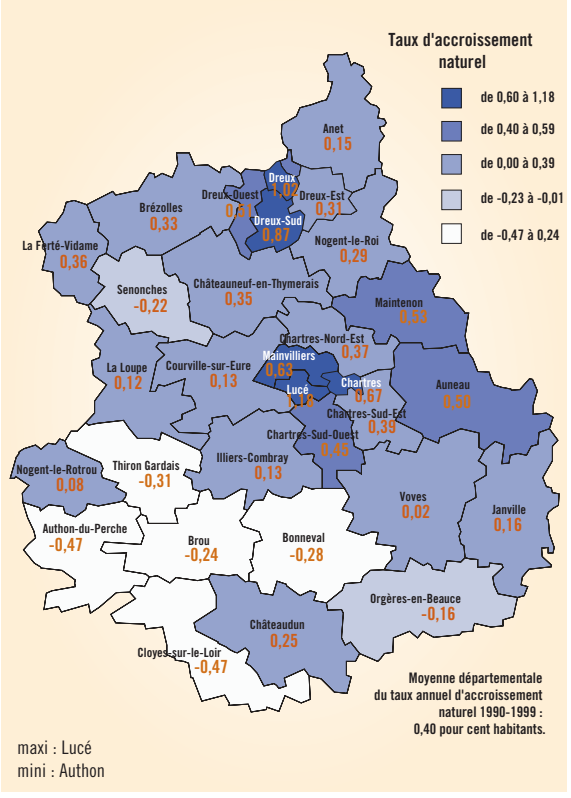

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1990-1999.

mouvement migratoire et mouvement naturel : les soldes migratoires ne sont négatifs que pour les communes comptant au moins 5 000 habitants, communes dont le solde naturel est le plus élevé. À l'inverse, les communes comptant moins de 5 000 habitants ont des soldes migratoires positifs mais des soldes naturels faibles.

Les trois catégories de dépopulation

Au total, les territoires de l'Eure-et-Loir se distinguent en six catégories de dynamique démographique. Les trois premières concernent six cantons dont la population diminue mais dans des proportions et selon des logiques différentes. Le canton de Brou est en légère dépopulation parce que son solde migratoire positif ne compense pas un solde naturel négatif. Les territoires

5 Les six catégories d'évolution démographique

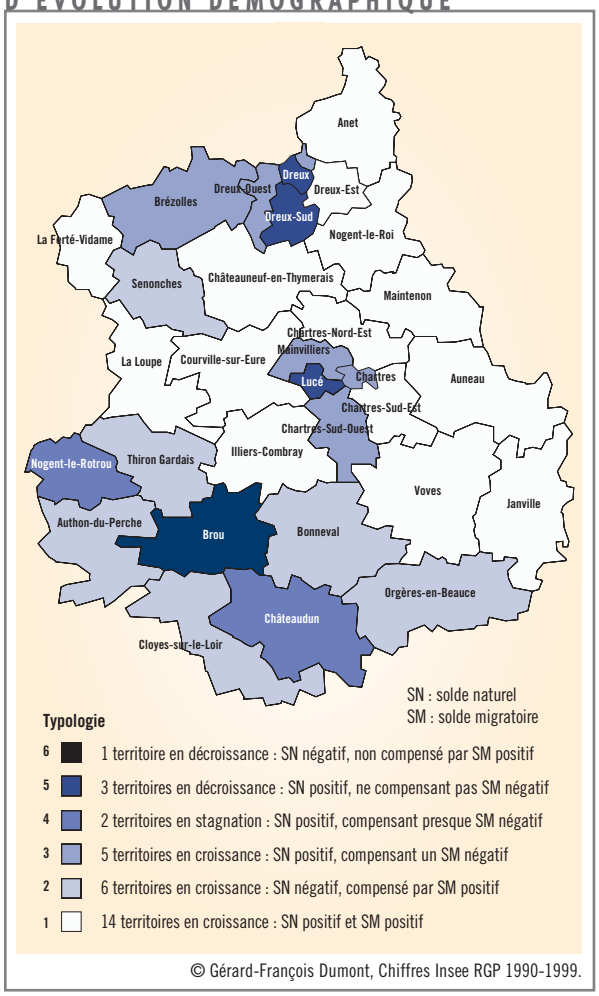

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1990-1999.

de Dreux, Lucé, et Dreux-Sud voient leur population diminuer car leur accroissement naturel positif ne compense pas leur solde migratoire négatif.

Les deux cantons des deux sous-préfectures du Sud du département perdent très légèrement des habitants, car leur solde naturel positif ne parvient pas, de très peu, à compenser le solde migratoire négatif.

Les vingt-cinq autres territoires connaissent une croissance démographique selon des modalités différentes.

Les trois catégories de croissance

Dans cinq territoires (Brezolles, Mainvilliers, Chartres-Sud-Ouest, Dreux-Ouest et Chartres), dont quatre sont urbains ou périurbains, la croissance démographique provient d'un accroissement naturel qui efface un solde migratoire négatif.

Six cantons enregistrent des gains semblables à la catégorie précédente, mais pour des raisons inverses : un solde migratoire positif qui compense le solde naturel négatif. À part Senonches, les cantons concernés se trouvent tous dans les arrondissements Sud de l'Eure-et-loir.

Enfin, une sixième et dernière catégorie comporte quatorze cantons dont la croissance démographique provient de l'addition d'un solde naturel positif et d'un solde migratoire également positif. Ces territoires forment un continuum sur le tiers Nord-Est du département, un « fer à cheval » qui enserre par le Nord l'agglomération de Chartres, ainsi que les cantons de La Loupe et de La Ferté-Vidame.

La diversité des dynamiques démographiques de l'Eure-et-Loir s'insère dans des processus territoriaux dont l'intensité résulte également de la composition par âge.

Lexique

Accroissement total : solde naturel plus solde migratoire.

Dépopulation : baisse de la population.

Paraurbanisation : développement de l'habitat à la périphérie des agglomérations.

Périurbanisation : développement urbain à la périphérie des villes.

Solde migratoire : différence entre les immigrants et les émigrants.

Solde naturel : différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Taux d'accroissement migratoire : rapport du solde migratoire à la population.

Taux d'accroissement naturel : Rapport du solde naturel à la population.

Taux d'accroissement total : rapport de l'accroissement total à la population.

Taux de mortalité : rapport du nombre des décès à la population.

Taux de natalité : rapport du nombre des naissances à la population.

L'âge des territoires

« La France continue de vieillir ». Ce constat, établi notamment par l'Insee[1], ne s'applique pas uniformément à l'ensemble des départements[2]. L'Eure-et-Loir se caractérise par un vieillissement moindre de celui de la moyenne nationale, avec, au recensement de 1999, 128 jeunes de moins de vingt ans pour 100 personnes âgées, alors que la France en compte 115,5. Mais les degrés de vieillissement de ses territoires sont fort divers.

Depuis le recensement de 1968, la proportion des jeunes de moins de vingt ans diminue en Eure-et-Loir. Elle représentait plus du tiers de la population en 1968 : elle s'est abaissée en 1999 à 26,4 %, pourcentage néanmoins supérieur à la moyenne nationale (24,6 %). Cette évolution s'explique par l'affaiblissement de la fécondité, passée en dessous du seuil de remplacement des générations, tandis que l'espérance de vie des personnes âgées augmente.

La plus importante contrepartie de la baisse des jeunes ne provient pas de l'augmentation de la proportion des personnes âgées, moins de deux points entre 1968 (19 % de 60 ans ou plus) et 1999 (20,7 %), mais de l'augmentation de la proportion des classes d'âge adulte (20-59 ans). Cette dernière s'explique par l'arrivée à l'âge adulte des générations nées pendant le renouveau démographique de l'après-guerre et par l'apport migratoire de personnes d'âge actif venues principalement de l'Ile-de-France.

1. Cf par exemple *Insee première*, n° 746.

2. Cf Gérard-François Dumont, « L'âge des départements », *Population & Avenir*, n° 657, mars-avril 2002.

3. Illustrée en outre page 10 par la pyramide des âges de l'Eure-et-Loir comparée à celle de la France.

6 La composition par âge

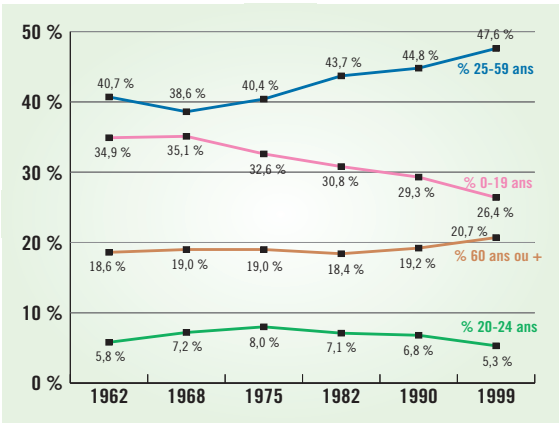

Proportion de la classe d'âge dans la population totale aux recensements. Les proportions des moins de 20 ans et de la classe d'âge 20-24 ans sont en diminution.

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

La baisse des jeunes adultes

Mais il faut distinguer, au sein de la classe d'âge 20-59 ans, deux évolutions dissemblables : celle des jeunes adultes (20-24 ans) et des autres adultes d'âge actif (25-59 ans). En effet, la hausse de la proportion des 25-59 ans est, grosso modo, inverse de la baisse de la proportion des 0-19 ans. En revanche, la proportion des 20-24 ans diminue de 8 % en 1975 à 5,3 % en 1999 pour deux raisons. D'une part, les générations arrivant dans cette tranche d'âge sont proportionnellement moins nombreuses en raison de la baisse de la fécondité du dernier quart de siècle ; d'autre part, le phénomène de l'émigration de jeunes adultes exerce ses effets.

La gérontocroissance et le vieillissement

En fait, la question de l'âge doit distinguer deux phénomènes : la gérontocroissance et le vieillissement. Le premier tient à l'augmentation du nombre de personnes âgées, due à la longévité croissante des personnes âgées et aux spécificités de la pyramide des âges. Ainsi, le nombre des 60 ans ou plus s'élève en Eure-et-Loir à 84 500 personnes en 1999 contre 66 500 en 1982. Cette hausse devrait s'accentuer avec les gains d'espérance de vie et l'arrivée dans cette tranche d'âge, à compter de 2005, des générations nées après-guerre.

Le vieillissement, c'est-à-dire la baisse de la proportion des classes d'âge les plus jeunes, se constate même si on isole le phénomène de la gérontocroissance, en considérant le rapport entre les jeunes et la population d'âge actif (20-59 ans). Comme la France, l'Eure-et-Loir voit ce rapport diminuer : 50 jeunes pour cent adultes en 1999 contre plus de 75 en 1968.

La diagonale Nord-Ouest-Sud-Est

Par rapport à la composition par âge du département résumée ci-dessus[3], celle des territoires euréliens est très diversifiée, comme pourraient le montrer deux cartes des moins de 20 ans et des 60 ans ou plus. Mais cette double approche peut être synthétisée en considérant le nombre de jeunes de moins de 20 ans pour cent personnes âgées de 60 ans ou plus dans chaque territoire.

Une vue d'ensemble permet d'abord de tracer une diagonale Nord-Ouest-Sud-Est, allant de la Ferté-Vidame à Janville, séparant pratiquement en deux le département. Au Nord-Ouest de la diagonale, les territoires ont dans l'ensemble un nombre de jeunes pour cent personnes âgées supérieur à cent. Seuls deux cantons ne respectent pas cette dualité : celui de Senonches, au Nord-Ouest de la diagonale, est légèrement inférieur à 80, et, à l'inverse, au Sud-Ouest de la diagonale, le canton d'Illiers-Combray, dans l'aire urbaine de Chartres,

7 Une mesure du vieillissement et de la gérontocroissance

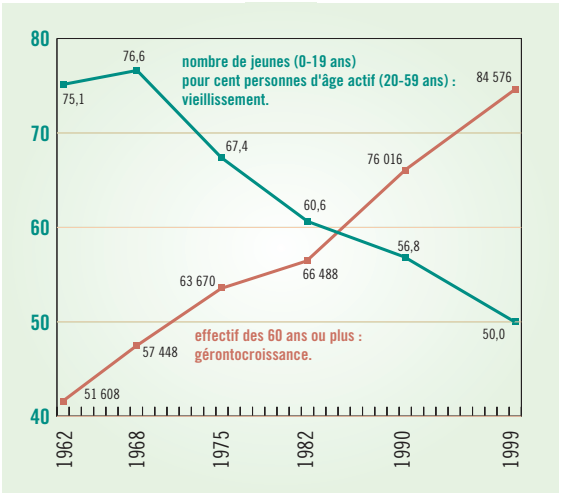

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1990-1999.

dépasse les 110 jeunes pour cent personnes âgées, tout en étant inférieur à la moyenne départementale (128).

Ensuite, selon une analyse plus précise, les trente et un territoires se répartissent en cinq catégories. La première regroupe onze territoires comptant tous plus de 150 jeunes pour cent personnes âgées : la commune de Dreux et deux de ses cantons partiels ; le canton de Lucé et les cantons partiels Nord-Est et Sud-Est de Chartres ; et trois cantons contigus à l'Ile-de-France, qui ont bénéficié de l'arrivée d'actifs (Nogent-le-Roi, Maintenon et Auneau). Le caractère plus jeune de Dreux peut s'expliquer par une plus importante proportion de population étrangère, 18,7 % (par rapport à une moyenne départementale de 4,6 %).

Puis sept territoires, se situant tous dans les deux principales agglomérations ou à proximité, comptent entre 125 et 150 jeunes pour cent personnes âgées. Autour de Chartres, il s'agit des cantons partiels de Mainvilliers, Chartres-Sud-Ouest et Courville-sur-Eure. Autour de Dreux, il s'agit du canton partiel de Dreux-Est, de Brezolles et d'Anet. Enfin, à mi-distance de deux agglomérations, se trouve dans cette catégorie le canton de Châteauneuf-en-Thymerais. Ces territoires bénéficient sur une partie ou la totalité de leurs communes, soit de la périurbanisation du chef-lieu ou de la principale sous-préfecture, soit de la paraurbanisation, comme Courville-sur-Eure.

La troisième catégorie d'âge, celle de territoires se situant au niveau de vieillissement de la moyenne française (115,5 jeunes pour cent personnes âgées), est donc davantage vieillie que le département. Les cinq territoires dans ce cas sont d'abord la commune de Chartres, dont la population vieillit en raison de départs vers des espaces périphériques, Illiers-Combray, et trois autres cantons traversés par la diagonale, La Ferté-Vidame, Voves et Janville.

Les dix autres territoires comptent tous un nombre de jeunes inférieur à cent pour cent personnes âgées. Certains peuvent être considérés comme passablement vieillis et d'autres comme très vieillis. Les premiers comptent entre 75 et 100 jeunes pour cent personnes âgées. Outre Senonches et La Loupe, il s'agit des deux cantons dont le chef-lieu est sous-préfecture (Châteaudun et Nogent-le-Rotrou) et donc susceptible d'offrir des activités et des services plus variés que les territoires plus ruraux de la dernière catégorie. Le canton d'Orgères-en-Beauce se situe également dans cette catégorie, en raison de sa proximité du Loiret où vont travailler un certain nombre de ses actifs.

Cinquième et dernière catégorie, les cantons les plus vieillis forment un ensemble continu dans l'espace Sud-Ouest du département et correspondent aux cinq cantons dont le taux d'accroissement naturel est le plus faible, et la

8 Le nombre de jeunes pour cent personnes âgées

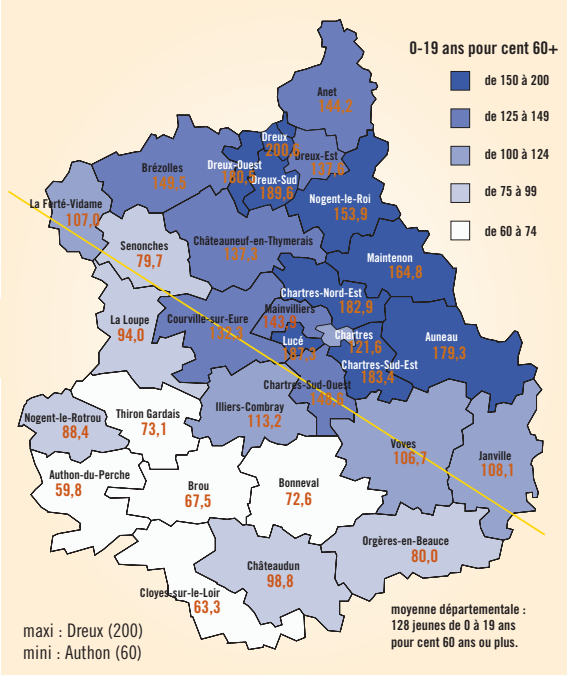

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1990-1999.

proportion de femmes en âge de procréer plus réduite. Plus l'éloignement de la diagonale citée ci-dessus est grand, plus le vieillissement est marqué. Ainsi les cantons d'Authon-du-Perche et de Cloyes-sur-le-Loir sont plus vieillis que Brou, Bonneval et Thiron Gardais.

Bien que moins vieilli que la France, l'Eure-et-Loir subit un processus de vieillissement aux conséquences fort variées compte tenu de la diversité de l'âge des territoires. ●

Lexique

Gérontocroisssance : augmentation de la population âgée.

Remplacement des générations : niveau de fécondité (2,1 enfants par femme) permettant que l'effectif moyen d'une génération soit remplacé nombre pour nombre à la génération suivante.

Vieillissement : baisse de la proportion des classes d'âge les plus jeunes dans une population.

Passer au banc d'essai un territoire, c'est permettre à chacun de l'appréhender sous forme d'un test et aux jeunes d'en profiter pour mieux préparer le brevet ou le baccalauréat. D'où ces deux exercices conformes, le premier aux programmes du collège, l'autre aux programmes du lycée, une sorte de *Trivial Pursuit* pour tous.

La composition par âge de l'Eure-et-Loir

Exercice pédagogique (programme des collèges, niveau 3e)

Cet exercice permet à la fois d' aborder un graphique compliqué, une pyramide des âges, et de comprendre les spécificités de la composition de la population de l' Eure-et-Loir par rapport à la France.

1. Présentez le document. Précisez quels sont les deux territoires concernés par ce document.
2. Traduisez par une phrase les informations données par la première barre verte du document en bas (0-4 ans) à droite (sexe féminin).
3. Recopiez et complétez le tableau ci-contre.
4. Donnez les différences et les ressemblances qui existent entre la pyramide des âges de la France et celle de l'Eure-et-Loir.

Jeunes de 0 à 19 ans	..... %
Adultes de 20 à 64 ans	..... %
Personnes âgées de 65 ans ou +	..... %
Total	..... %

9 La pyramide des âges de l'Eure-et-Loir et de la France (métropole)

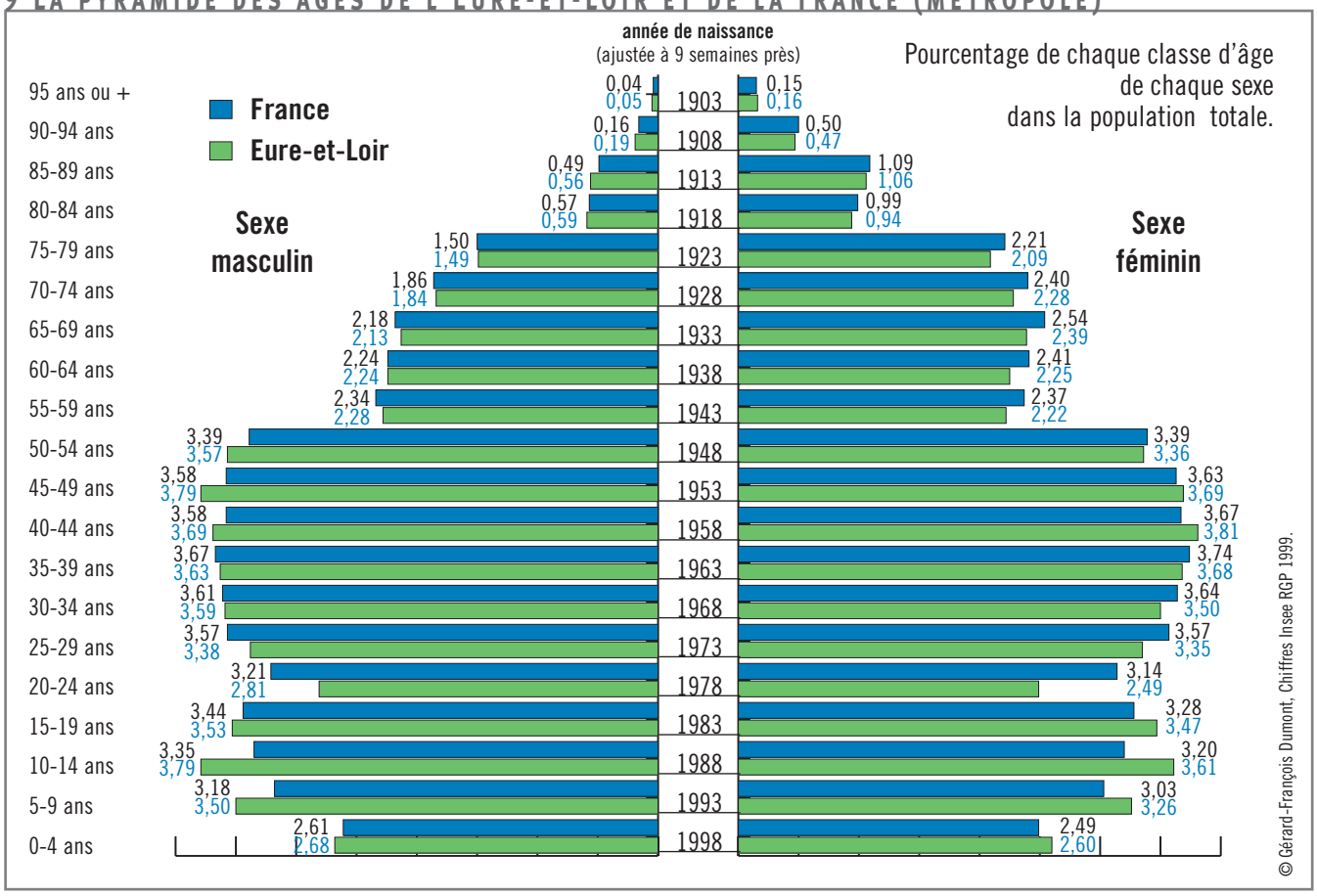

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

5. Cherchez dans vos connaissances historiques une explication à la forte diminution de la population entre la tranche des 50-54 ans et celle des 55-59 ans.
6. Vous constatez que la part des jeunes adultes (20-29 ans) dans la population de l'Eure-et-Loir est moins importante que dans la population totale de la France. Cherchez dans le texte 1 une explication à ce fait.
7. Vous constatez que la part des jeunes (5-19 ans) et celle des adultes entre 40 et 49 ans dans la population de l'Eure-et-Loir est plus importante que dans la population totale de la France. Cherchez dans le texte 2 une explication.

Texte 1

Le mouvement migratoire en Eure-et-loir

Pendant la période intercensitaire 1990-1999, le nombre des personnes vivant en Eure-et-Loir ayant choisi d'aller habiter ailleurs est plus élevé que celui des personnes ayant décidé de venir habiter dans ce département. Les départs d'Eure-et-Loir, autrement dit l'émigration, concernent tout particulièrement les jeunes adultes de la tranche d'âge 20-24 ans. Certains vont poursuivre des études supérieures à Orléans, Tours ou ailleurs. D'autres souhaitent se présenter sur un marché d'emploi plus large et plus diversifié, comme celui de l'agglomération parisienne.

Population & Avenir, septembre 2002.

Texte 2

Un département pour les familles ?

L'Eure-et-Loir bénéficie de la proximité de Paris et de l'Ile-de-France tout en proposant un cadre de vie jugé plus agréable selon certains, car moins urbain. Ceci explique que certaines familles, ayant déjà un enfant au moins, choisissent de venir s'installer dans les espaces certes plus éloignés des lieux de travail (qui sont nombreux en région parisienne) mais plus calmes, que sont le nord et l'est de l'Eure-et-Loir.

Population & Avenir, septembre 2002.

Proposition de corrigé

1. Nous étudions une pyramide des âges. C'est un graphique en barre avec, en ordonnée, les tranches d'âges et, en abscisse, les pourcentages. Le sexe féminin figure du côté droit et le sexe masculin du côté gauche. Le pourcentage de chaque tranche d'âge dans la population totale est indiqué. La pyramide présentée est double, car elle montre la population de l'Eure-et-Loir (en vert) et celle de la France métropolitaine (en bleu).

2. En 1999, les enfants de 0 à 4 ans de sexe féminin, représentaient 2,6 % de la population totale de l'Eure-et-Loir.

3. Les pourcentages sont les suivants :

Jeunes de 0 à 19 ans	26,43 %
Adultes de 20 à 64 ans	57,34 %
Personnes âgées de 65 ans ou +	16,23 %
Total	100 %

4. Dans son aspect général, la pyramide de la population de l'Eure-et-Loir compte quatre caractéristiques semblables à celle de la France métropolitaine : sa base n'est pas la partie la plus large ; son milieu est la partie la plus massive ; la pyramide se rétrécit en haut, à partir des 55-59 ans, et encore plus après la tranche 80-84 ans ; les femmes sont plus nombreuses que les hommes à partir de la tranche 65-69 ans.

En revanche, on note trois différences : les jeunes de 0 à 19 ans sont, en pourcentage, plus nombreux (jusqu'à 0,4 point en plus), de même que les adultes entre 40 et 49 ans (0,2 point en plus au maximum) ; en outre, les jeunes adultes entre 20 et 29 ans sont nettement moins nombreux (jusqu'à moins 0,6 point).

5. La population des 50-54 ans est supérieure d'un quart à celle des 55-59 ans dans l'Eure-et-Loir. Or les hommes et les femmes ayant entre 55 et 59 ans début 1999 sont nés dans les années 1939-1943, ce qui correspond à la seconde guerre mondiale. Ils sont aujourd'hui moins nombreux parce que la natalité était plus faible en raison de la guerre.

6. Les jeunes adultes sont moins nombreux, en proportion, en l'Eure-et-Loir qu'en France, car certains partent ou sont partis. En effet, c'est l'âge où l'on fait des études (et il y a plus de possibilités ailleurs) et celui où l'on entre sur le marché du travail, lequel est plus ouvert aux jeunes dans l'Ile-de-France qu'en Eure-et-Loir.

7. Les enfants (5-19 ans) et les adultes (40-49 ans) sont plus nombreux en Eure-et-Loir car ils y viennent. Les familles (adultes entre 40 et 49 ans et enfants jusqu'à 19 ans) ont tendance à chercher des endroits calmes, avec des logements suffisamment grands. Ils semblent qu'ils les trouvent plus aisément dans le nord et l'est de l'Eure-et-Loir que dans l'Ile-de-France où pourtant ils travaillent.

L'Eure-et-Loir, une dualité démographique entre croissance et stagnation ?

Exercice pédagogique (type baccalauréat, programme de première)

1. Présentez les quatre documents ci-après.
2. Sélectionnez, classez et confrontez les informations tirées des documents.
3. Rédigez une synthèse en 300 mots pour répondre au sujet.

Document 1

10 Les taux de natalité et de mortalité en Eure-et-Loir

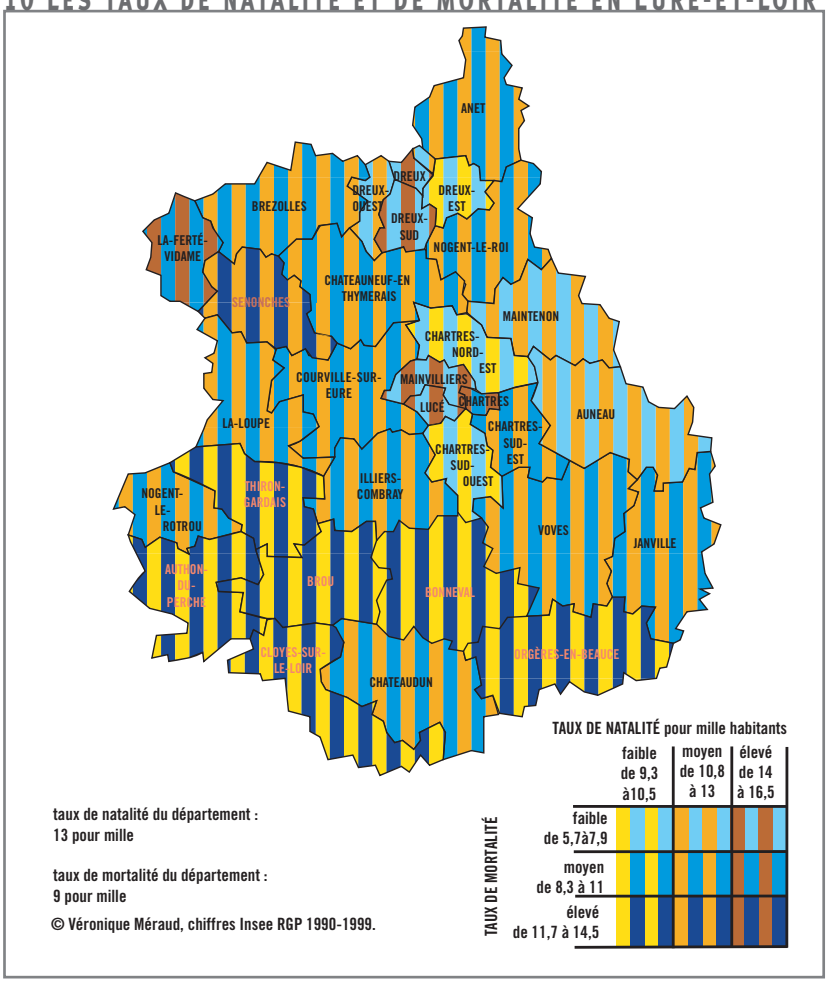

Document 2

La composition par âge et par nationalité en Eure-et-Loir

La composition par âge de la population de l'Eure-et-Loir est très diversifiée selon les territoires. Elle est plus jeune dans trois secteurs, l'agglomération de Dreux, l'agglomération de Chartres et les trois cantons contigus à l'Ile-de-France les plus proches du chef-lieu du département : Nogent-le-Roi, Maintenon et Auneau.

A l'inverse, la composition par âge est plus vieillie dans des cantons Sud-Ouest, comme Authon-du-Perche ou Cloyes-sur-le-Loir.

La proportion des étrangers, dont la pyramide des âges indique une proportion plus élevée de femmes en âge de procréer, est plus forte dans la commune de Dreux et dans les communes du canton Dreux-Sud, puis à Châteaudun et dans trois territoires de l'agglomération de Chartres, la commune de Chartres et les cantons de Lucé et de Mainvilliers. En revanche, la proportion d'étrangers dans les communes des autres territoires de l'agglomération de Chartres (communes périurbaines de Chartres-Nord-Est, Chartres Sud-Est et Chartres Sud-Ouest) est moindre.

Document 3

11 Les activités et réseaux de transport en Eure-et-Loir

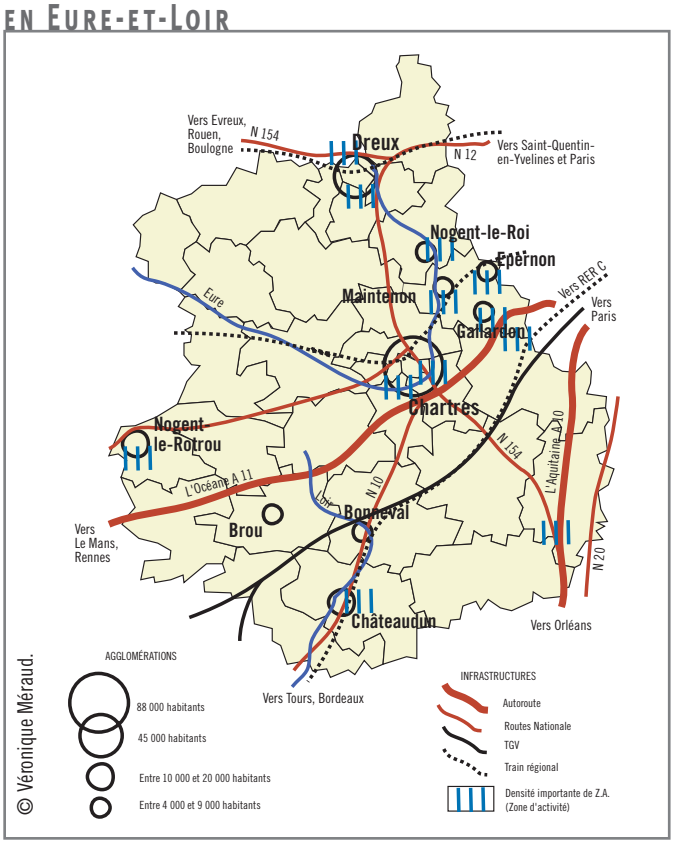

Document 4

12 Les migrations alternantes de la population active de l'Eure-et-Loir en 1999

Lieu de travail	En valeur absolue	En pourcentage
Dans la commune de résidence	58 880	33,6 %
Dans une autre commune du département	75 913	44,9 %
Mais dans la même unité urbaine	19 267	11,4 %
Mais dans la même zone d'emploi	64 704	38,3 %
Hors du département	36 364	21,5 %
Actifs ayant un emploi	168 780	100 %

Dans 5 cantons, 30 à 86 % de la population active travaille hors du département. Il s'agit des cantons limitrophes de l'Ile-de-France : Anet, Nogent-le-Roi, Maintenon, Auneau et Janville.
La ligne SNCF Paris-Le Mans draine journellement plus de 10 000 travailleurs dans les principales gares desservies en Eure-et-Loir : Nogent-le-Rotrou, La-Loupe, Courville, Chartres, Saint-Prest, Saint-Piat, Maintenon et Epernon.

Proposition de corrigé

Les quatre documents, soit deux cartes thématiques, un tableau statistique et un texte, permettent d'aborder les différences de comportement démographique dans l'Eure-et-Loir. Le document 1 en donne les éléments de description (taux de natalité et de mortalité) tandis que les trois autres documents apportent des explications.

Des caractéristiques démographiques diversifiées

● La natalité (doc. 1.) :
- Elevée à Chartres et Dreux ; dans certaines de leurs banlieues.
- Moyenne au nord d'une ligne qui va de Janville à La Loupe.
- Faible au sud de cette ligne.

● La mortalité (doc. 1.) :
- Souvent symétriquement inverse à la natalité.
- Elevée au sud de la ligne Janville-La Loupe.
- Moyenne au nord de cette ligne et faible dans 2 cantons voisins de l'Ile de France et dans les 2 principales agglomérations.

➜ L'Eure-et-Loir se caractérise par une dualité démographique.

La composition par âge explique les comportements démographiques

● La structure par âge (doc. 2) :
- Plus jeune dans les agglomérations de Dreux et de Chartres et les cantons voisins de l'Ile-de-France.
- Plus âgée au sud de la ligne Janville-La Loupe.

● La population étrangère (doc. 2) :
- Proportion plus élevée dans les agglomérations de Chartres et Dreux.
- Structure par âge avec une plus grande importance des femmes en âge de procréer.

Les espaces économiques expliquent la composition par âge

● Les activités en Eure-et-Loir (doc. 3) :
- ZA nombreuses autour des deux principales agglomérations et près de l'Ile-de-France.
- Voies de communication plus nombreuses dans la bande nord-est du département.

● La proximité de l'Ile-de-France (doc. 3, 4) :
- Eure-et-Loir reliée aux bassins d'emploi que sont Rambouillet, Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles et Paris.
- 21,5 % des Euréliens travaillent hors de leur département.
- cantons où plus de 30 % de la population travaille hors du département : bande limitrophe avec l'Ile-de-France.

➜ Le Nord-Est et les agglomérations attirent les populations en âge de travailler et donc aussi de procréer.

III. Synthèse

Les comportements démographiques en Eure-et-Loir varient grosso modo autour d'une ligne qui va de Janville à La Loupe. Au sud, dans les cantons ruraux, la natalité est faible (moins de 10,5 naissances pour mille habitants ; moyenne départementale : 13) et la mortalité est élevée (plus de 11,7 décès pour mille habitants contre une moyenne de 9). Au Nord, cela s'inverse : moins de mortalité surtout à Chartres et Dreux et dans les cantons de Maintenon et d'Auneau ; plus de natalité notamment dans certaines banlieues des deux agglomérations.
Cette géographie de la natalité et de la mortalité s'explique par la composition par âge de la population. En effet, à fécondité semblable, l'importance des générations en âge de procréer hiérarchise la natalité. Or la population est plus jeune dans les deux agglomérations eurélienne et dans les cantons voisins de l'Ile-de-France. En revanche, au sud de la ligne Janville-La Loupe, la population est plus âgée.
Cette présence, à Chartres, Dreux et dans les cantons voisins de l'Ile-de-France, d'une population relativement jeune en âge de procréer et donc qui a besoin de travailler, est dépendante de la répartition des activités économiques. Ces espaces sont mieux dotés en Zones d'Activité et sont mieux reliés (autoroutes, routes nationales, chemins de fer régionaux). Enfin dans la bande limitrophe de la Région parisienne (cantons de Janville à Anet) plus de 30 % de la population travaille dans les nombreux bassins d'emploi de l'Ile-de-France. Au sud de l'Eure-et-Loir, la dimension des bassins d'emploi étant moindre, elle ne permet d'attirer des populations jeunes avec un comportement démographique dynamique. ●

L'activité et le chômage

La situation économique de l'Eure-et-Loir se présente sous un aspect plus favorable que la moyenne nationale : un taux d'activité plus élevé, un taux de chômage moindre. Ces atouts s'expliquent par les dynamiques démographiques et la proximité francilienne, avec néanmoins de fortes diversités selon les territoires euréliens.

Le taux d'activité de l'Eure-et-Loir augmente depuis les années 1960 pour trois raisons. Premièrement, les générations nombreuses nées après-guerre sont arrivées aux âges d'activité à compter de la fin des années 1960 et plus encore dans les années 1970. Deuxièmement, en raison de la baisse de la fécondité, la proportion de la population d'âge actif dans l'ensemble de la population devient plus importante.

La montée du taux d'activité féminin

Troisièmement, les changements dans les structures économiques et dans le comportement du sexe féminin accroissent considérablement la population active féminine. Dans le passé, nombre de femmes qui travaillaient dans une exploitation familiale agricole, commerciale ou artisanale, n'avaient pas une activité individuellement rétribuée et n'étaient pas comprises dans la population active. Désormais, le développement du salariat implique une activité rémunérée pour les femmes, souhaitée pour diverses raisons, et notamment pour « s'assurer » des effets de l'instabilité croissante des couples.

En outre, l'économie a multiplié des emplois tertiaires, ne faisant pas appel à une force physique particulière. Aussi, le taux d'activité du sexe féminin s'est-il considérablement accru, de 28 % en 1962 à 42 % en 1999, mais demeure inférieur à celui de la population masculine, dont, il est vrai, la longévité aux âges de la retraite est moindre. Depuis le recensement de 1968, le taux d'activité du sexe masculin diminue légèrement, notamment sous l'effet de d'allongement des années de formation initiale et du développement de système de préretraite : son pourcentage s'élève à 51,5 % en 1999 contre 55 % en 1968.

13 Les taux d'activité en Eure-et-Loir

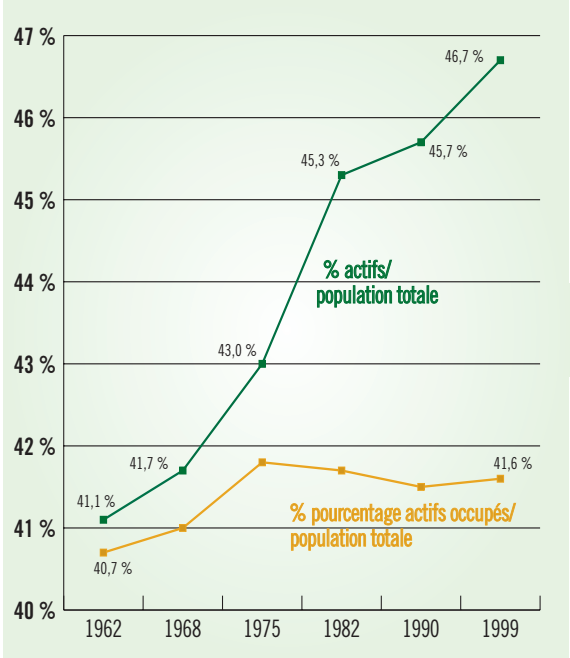

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

14 Les taux d'activité par sexe en Eure-et-Loir

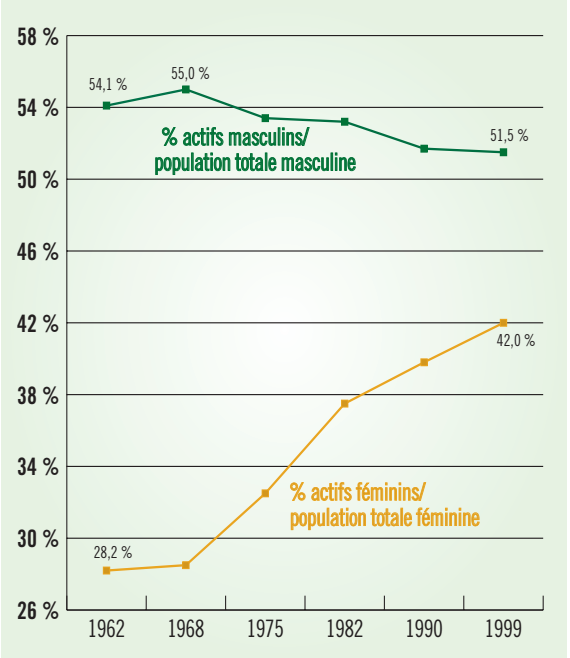

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

Le chômage en augmentation

Néanmoins, la hausse considérable du taux d'activité ne signifie pas une création de richesses autant accrue que l'aurait permis l'effet quantitatif de la montée du travail féminin et celui de la productivité, car, en Eure-et-Loir comme en France, le taux de chômage est en augmentation. Ainsi depuis 1975, alors que la population active ne cesse d'augmenter, passant de 144 000 à 190 000 personnes, le nombre de personnes ayant un emploi augmente beaucoup moins, de 140 000 à 169 000. En conséquence, le taux d'activité des personnes ayant un emploi, ou taux d'activité occupée, stagne autour de 41,7 %. Cet écart entre le taux d'activité et le taux d'activité occupée mesure le besoin de création d'emplois nécessaire au souhait de travail des Euréliens, même si le taux de chômage de l'Eure-et-Loir est moins élevé (10,9 %) que le taux national (12,8 %). Cet écart favorable s'explique en partie par l'émigration de jeunes actifs ayant décidé de chercher un emploi dans un autre département.

15 Le chômage

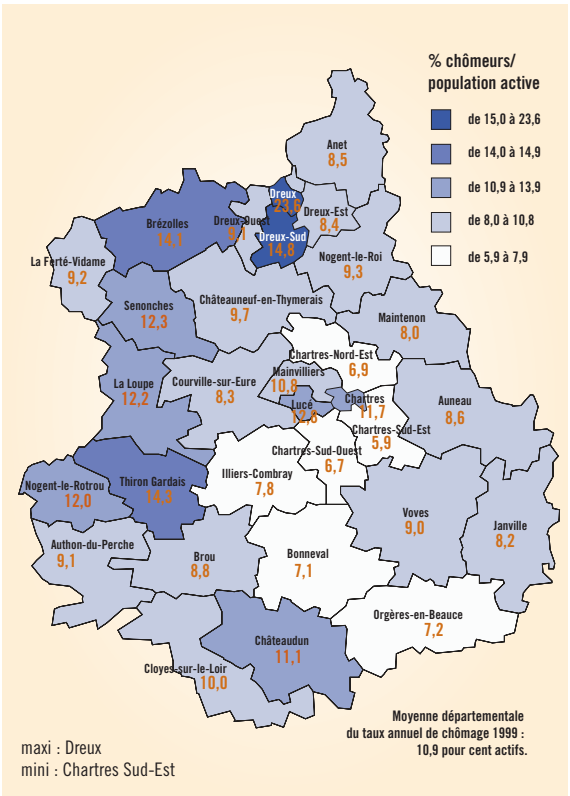

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

Chômage, héritage économique et population étrangère

Le taux de chômage est inférieur à la moyenne départementale sur la majorité des trente et un territoires euréliens, vingt-et-un exactement. Il ne dépasse cette moyenne que dans trois catégories de territoires. Dans la première incluant six territoires, il n'est que faiblement plus élevé : la commune de Chartres, les cantons de Lucé, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou, ainsi qu'à La Loupe et à Senonches. Dans ce dernier cas, peut-être faut-il considérer les effets relativement pérennes de la fermeture de l'entreprise John Deere ? Dans une deuxième catégorie, les taux de chômage sont légèrement supérieurs à 14 % dans deux territoires : il s'agit des cantons de Thiron Gardais et de Brezolles, comme si ce dernier subissait encore l'héritage du repli industriel de la vallée de l'Avre.

Enfin, le chômage est particulièrement élevé sur la commune de Dreux et sur le canton partiel de Dreux-Sud : un tel niveau semble en corrélation avec la proportion de population étrangère, davantage concernée en raison d'une moindre qualification et d'une moindre mobilité.

Les territoires ayant un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale, que la carte distingue en deux niveaux, correspondent souvent à des espaces concernés par la paraurbanisation : les trois cantons partiels de Chartres-Nord-Est, Chartres-Sud-Est et Chartres Sud-Ouest, Illiers-Combray, Bonneval, Maintenon, Auneau ou même Dreux-Est, territoires incluant des communes résidentielles de la vallée de l'Eure. Quant à celui d'Orgères-en-Beauce, sa géographie lui permet de bénéficier du bassin d'emploi de l'Orléanais.

Considérant l'échelon communal, dans la mesure où les communes rurales connaissent soit une immigration d'actifs occupés, soit une émigration d'actifs vers des marchés de l'emploi plus larges, soit les deux, le taux de chômage y est généralement moins élevé que dans les communes davantage peuplées. ●

Lexique

Population active : addition de la population active ayant un emploi (ou occupée) et des chômeurs.

Population d'âge actif : généralement considérée comme la tranche d'âge 20-59 ans.

Taux d'activité : rapport de la population active totale à la population.

Taux d'activité occupée : rapport du nombre d'actifs ayant un emploi (ou occupés) à la population totale.

Taux de chômage : rapport de la population s'étant déclarée demandeur d'emploi à la totalité de la population active.

La concentration et la répartition de l'emploi

L'essentiel de la spécificité économique eurélienne peut se résumer ainsi : beaucoup d'actifs, mais peu d'emplois. Ce paradoxe apparent se complète d'un constat qui ne déroge pas à la réalité générale de la France : les emplois sont très concentrés, et connaissent des évolutions spécifiques selon les catégories socioprofessionnelles.

L'Eure-et-Loir compte beaucoup moins d'emplois que d'actifs ayant un emploi : en effet, alors que 169 000 Euréliens disposent d'une activité rémunérée, le département n'offre que de 149 000 emplois, soit 88 emplois pour cent actifs occupés.

L'emploi plus concentré que le peuplement

Cette moyenne départementale, extrêmement variable selon les territoires, présente deux principaux contrastes, avec d'abord une opposition entre les territoires urbains et les espaces paraurbains. Les premiers, présentant une certaine densité d'entreprises et d'administrations, offrent plus d'emplois que le nombre d'actifs occupés domiciliés : il s'agit d'abord des communes de Dreux et de Chartres, du canton de Nogent-le-Rotrou, puis, à un niveau moindre, de Chartres-Sud-Est et Châteaudun. La densité d'emploi de ces cinq territoires met en évidence que l'emploi est plus concentré que le peuplement.

Les cantons présentant le nombre d'emplois pour cent actifs occupés le plus faible sont généralement des territoires entrant dans une logique de paraurbanisation : cantons à cheval sur le pourtour de l'agglomération de Chartres, cantons partiels Dreux-Est et Dreux-Ouest, cantons contigus à l'Ile-de-France.

Les deux territoires se situant aux extrêmes, l'un avec 161 emplois pour cent actifs occupés, la commune de Dreux, et l'autre, Dreux-Ouest, avec seulement 31, sont d'ailleurs contigus.

Le second contraste oppose les cantons dont les actifs peuvent profiter de l'offre d'emplois d'une autre région, nettement en dessous de la moyenne, et les cantons hors de cette possibilité, comme La Loupe et Senonches, plus proche de la moyenne départementale.

16 Les emplois par rapport aux actifs occupés

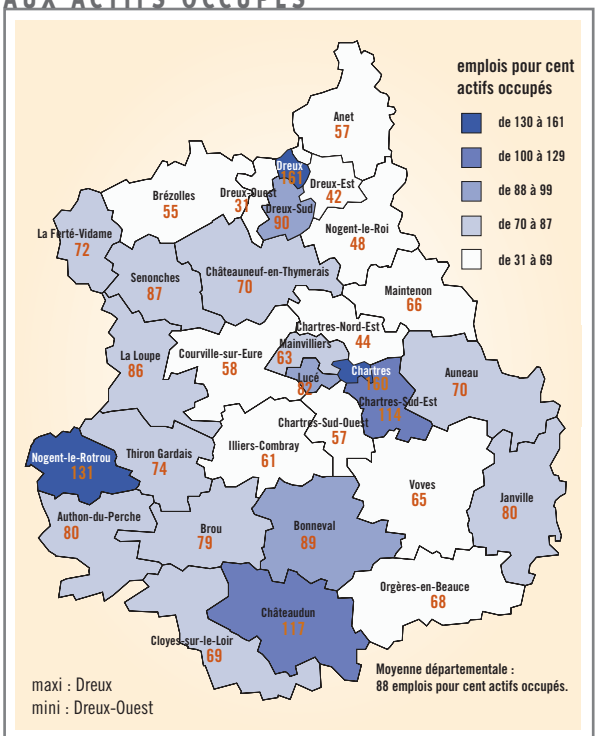

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

L'importance relative de l'industrie

La réalité de l'emploi se mesure également par sa nature qui peut être approchée de deux façons ; d'une part selon la répartition en quatre secteurs d'activité, d'autre part selon les catégories socioprofessionnelles.

Comme en France, mais dans une moindre proportion, le secteur tertiaire représente la majorité des emplois, près des deux tiers. Le poids relatif de l'agriculture et surtout de la construction est supérieur à la moyenne française. Sans doute ce dernier résultat peut s'expliquer par la demande immobilière des familles d'actifs euréliens travaillant en Ile-de-France et les besoins de réhabilitation des résidences secondaires de Franciliens. L'industrie, qui représente un peu plus du quart des emplois, est plus importante que la norme nationale.

Le poids croissant du tertiaire, qui inclut des activités économiques de natures très différentes, marchandes ou non marchandes, doit être relativisé. En effet, les méthodes économiques, caractérisées par une technicité et une externalisation croissantes, signifient que l'agriculture et l'industrie font de plus en plus appel à des sous-traitants ou à des activités externalisés, inclus dans le tertiaire, alors qu'ils étaient auparavant compris dans les deux premiers secteurs.

Le grand écart ouvriers-cadres

En terme de métiers, l'emploi se distingue en six catégories principales. L'Eure-et-Loir se caractérise d'abord par l'importance relative des emplois d'ouvriers[1], qui composent un tiers de la population active occupée, soit huit points de plus que la moyenne nationale. Comme, à l'opposé, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est inférieure de quatre points à la moyenne nationale, le niveau moyen d'emploi en Eure-et-Loir est de moindre qualification.

17 Les six catégories socio-professionnelles des emplois par rapport à la France

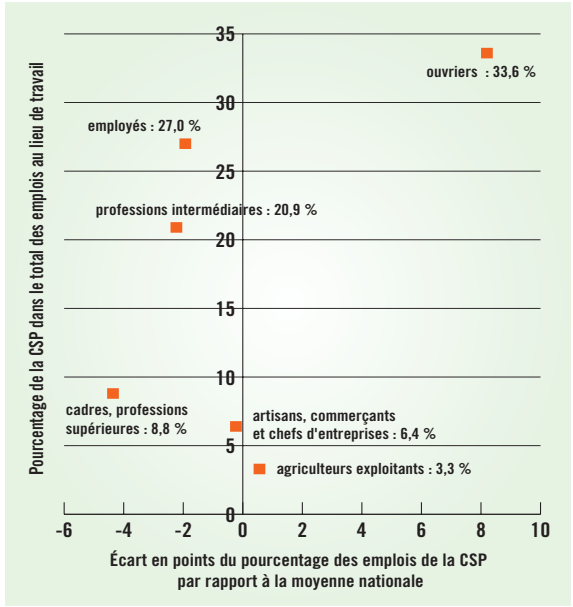

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

L'Eure-et-Loir compte une proportion d'agriculteurs exploitants supérieure à la moyenne française. Concernant la proportion des trois autres catégories socioprofessionnelles des emplois, le département se place près de la moyenne française pour celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. En revanche, elle est en dessous, deux points de moins que la moyenne nationale, pour les catégories d'employés et de professions intermédiaires.

La géographie de la proportion des ouvriers

La catégorie des ouvriers étant la plus nombreuse, son examen permet de distinguer les territoires de l'Eure-et-Loir. La proportion d'ouvriers n'est inférieure à 30 % que dans le canton partiel de Mainvilliers et surtout à Chartres (21,8 %), territoires caractérisés par l'importance du secteur tertiaire en raison du nombre des administrations et des commerces.

Outre ces deux territoires de la principale agglomération, seuls six autres comptent une proportion d'ouvriers inférieure à la moyenne départementale : il s'agit des deux autres cantons partiels de Chartres, de Dreux-Ouest, de Nogent-le-Roi, ainsi que des cantons des deux sous-préfectures du Sud,

18 La proportion d'emplois d'ouvriers

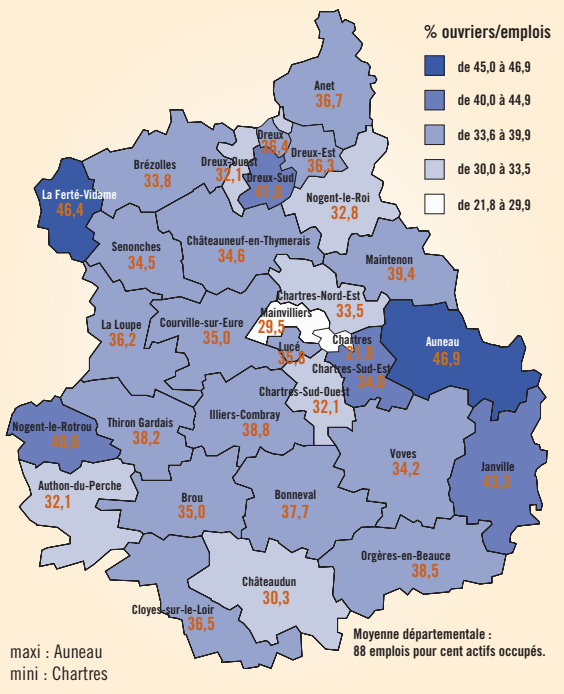

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

bénéficiant d'une certaine importance du tertiaire marchand (commerces) ou non-marchand (administrations).

Néanmoins, l'autre sous-préfecture, Dreux, compte une proportion d'ouvriers supérieure à la moyenne départementale, ce qui peut s'expliquer par le tissu économique de la ville, caractérisé par des établissements de la région parisienne ayant décentralisé[2] des unités de production faisant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée.

Au total, l'Eure-et-Loir présente un déficit d'emploi par rapport à son potentiel de population active et, bien entendu, par rapport au nombre de ses demandeurs d'emploi, même si ceux-ci sont relativement moins nombreux qu'en France en raison de la proximité du marché d'emploi francilien.

1. Catégorie incluant les ouvriers agricoles.

2. Depuis 1990, on a substitué à ce terme celui de « délocalisé ».

Lexique

L'emploi se définit au lieu de travail (alors que l'actif ayant un emploi se dénombre à son domicile) et s'applique à tout emploi rémunéré, salarié ou non.

Le nombre d'emplois additionne donc, au sein des salariés, les emplois d'apprentis sous contrat, de personnes placées par une agence d'intérim, les emplois aidés (Contrat emploi solidarité, emploi-jeune…), les contrats à durée déterminée, les titulaires de la fonction publique et les contrats à durée indéterminée, et au sein des non-salariés, les emplois indépendants, les employeurs et les aides familiaux.

Externalisation : stratégie d'entreprise consistant à confier à d'autres entreprises spécialisées des tâches ou des fonctions plus ou moins éloignées de son métier de base.

La forte mobilité liée au travail

Le déséquilibre entre les actifs occupés et les emplois a pour conséquence d'importantes migrations pendulaires, résultant d'une forte dépendance vis-à-vis de l'économie francilienne. Néanmoins, cette dépendance est très localisée en fonction de la proximité géographique et des réseaux de transport.

La mobilité des actifs ayant un emploi se traduit par deux flux, l'un concernant les Euréliens quittant leur domicile pour rejoindre un autre département où se trouve leur lieu de travail, l'autre concernant des non-Euréliens occupant un travail en Eure-et-Loir. Il importe de mesurer ces deux flux et leur évolution, avant d'examiner la géographie des navettes sortantes.

La progression des navettes sortantes

Ces deux flux sont d'importance très inégale. En effet, le nombre des navettes sortantes, selon le recensement de 1999, s'élève à plus de 36 000 personnes ayant un emploi alors que les navettes entrantes s'élèvent à 16 179. Le solde est donc défavorable à l'Eure-et-Loir et se traduit par un chiffre de 20 185. Ces flux imposent des aménagements spécifiques en matière de parking, de transports, d'entretien des réseaux routiers et ferroviaires, d'équipements, d'urbanisme... alors que les taxes professionnelles correspondant aux emplois des navettes sortantes ne sont pas perçues en Eure-et-Loir.

En pourcentage de la population active occupée de l'Eure-et-Loir, le flux des navettes sortantes représente une proportion considérable, plus d'un actif eurélien ayant un emploi sur cinq, précisément 21,5 % en 1999. Ce flux résulte d'une importante augmentation durant la dernière période intercensitaire 1990-1999, soit 23,2 %, puisque que les navettes sortantes s'élevaient à 29 514 en 1990. Cette évolution pourrait s'expliquer par un rôle croissant de l'Eure-et-Loir comme réseau d'échanges de l'emploi. Il n'en est rien, puisque le nombre de navettes entrantes s'est abaissé de 18 954 en 1990 à 16 179 en 1999, soit une diminution de 14,6 %. En conséquence, le nombre des emplois occupés par des résidents euréliens a augmenté de 5,2 %, davantage que la population active occupée.

19 Les emplois et les migrations alternantes

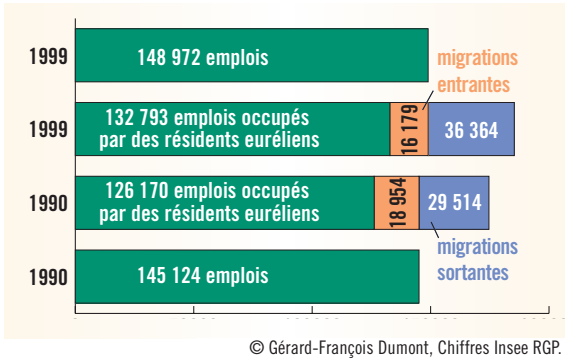

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

20 L'évolution 1990-1999 des principales grandeurs économiques

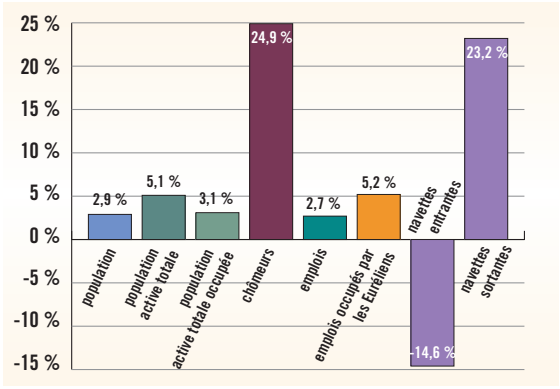

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP.

L'équation économique de l'Eure-et-Loir

Comme tout territoire économique, l'Eure-et-Loir se caractérise par une différence entre les emplois existant sur son territoire et les actifs qui y résident. Certains emplois de l'Eure-et-Loir sont occupés par des personnes n'habitant pas en Eure-et-Loir et effectuant des migrations alternantes, donc des navettes entrantes. En revanche, des actifs domiciliés en Eure-et-Loir quittent régulièrement l'Eure-et-Loir pour rejoindre leur lieu de travail dans un autre département, et tout particulièrement en Ile-de-France : ils font des navettes sortantes.

Il est ainsi possible de proposer l'équation économique suivante, avec les données du recensement de 1999, qui résume une spécificité essentielle du département.

169 157 actifs résidant en Eure-et-Loir et ayant un emploi + 16 179 navettes entrantes = 148 972 emplois en Eure-et-Loir + 36 364 navettes sortantes.

Le solde des migrations alternantes est donc de 20 185.

21 La proportion des actifs occupés hors du département

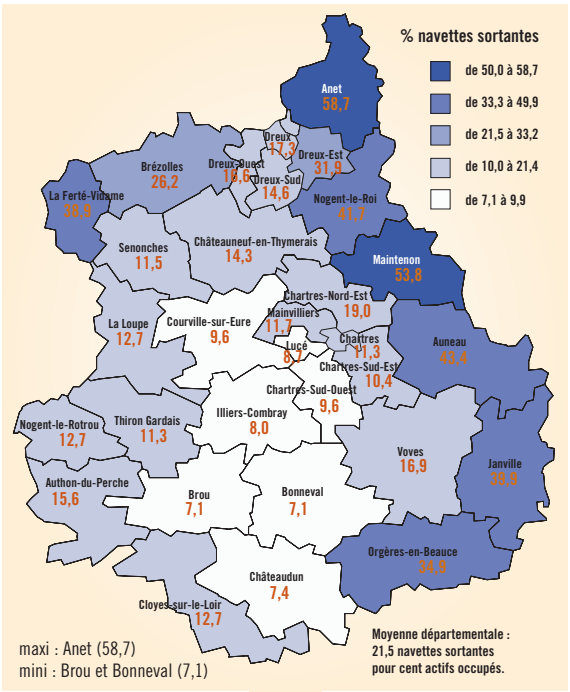

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

Un triangle principal dans...

Les navettes sortantes correspondent à une géographie précise, avec d'abord deux territoires dépassant un taux de navettes sortantes de 50 %. On n'est pas surpris de noter l'importance du taux du canton d'Anet, dont 58,6 % des actifs occupés vont travailler dans un autre département. Ce canton forme en effet une pierre angulaire entre l'Ile-de-France et la Haute-Normandie et plusieurs de ses communes s'inscrivent dans des agglomérations interdépartementales et interrégionales : La Chaussée-d'Ivry et Oulins sont liées par une continuité de l'habitat avec la commune d'Ivry-la-Bataille dans l'Eure : de même, Anet, Boncourt, Saussay et Sorel-Moussel sont liés dans l'agglomération d'Ezy-sur-Eure, également dans l'Eure. Les navettes sortantes d'Anet (4 300) sont donc attirées à la fois par l'Eure (Evreux, Pacy-sur-Eure...) et par l'Ile-de-France (Mantes, Houdan et Rambouillet...).

Le second canton dépassant un taux de navettes sortantes de 50 % est celui de Maintenon, qui offre le meilleur lien ferroviaire avec la région capitale, avec Versailles, Saint-Quentin ou Paris. Les résidences des 7 400 navettes sortantes de ce canton, chiffre le plus élevé des trente et un territoires, forment un véritable triangle Epernon-Maintenon-Gallardon, dont le sommet est incontestablement Epernon, commune limitrophe de la région capitale.

...dans un hippocampe inversé

Puis le taux de navettes sortantes dépasse le tiers dans cinq autres cantons périphériques, Nogent-le-Roi (3 000 navettes sortantes), Auneau, Janville, Orgères-en-Beauce et la Ferté-Vidame, pour des flux nettement moindres que les deux cantons précédemment cités.

Le canton d'Auneau (2 800 navettes sortantes) bénéficie d'une autre ligne ferroviaire conduisant sans arrêt à Paris en 56 minutes, mais le nombre des liaisons quotidiennes est faible et la voie passe par la ligne C, dont les insuffisances techniques sont bien connues, pour rejoindre Austerlitz. Les navettes sortantes du canton de Janville (1 500) concernent surtout les communes Nord-Est de ce canton, attirées par l'Essonne et notamment Etampes et Evry...Dans le canton d'Orgères-en-Beauce, les navettes sortantes (1 500) résultent de l'attraction du Loiret, avec Artenay et Orléans... Au total, les six cantons cités forment un continuum présentant la forme d'un hippocampe inversé, dont des dizaines de communes sont incluses dans le périmètre économique de Paris, selon la notion d'aire urbaine.

En outre, au Nord-Ouest, le canton de La Ferté-Vidame présente un taux élevé de navettes sortantes, mais des flux faibles (360) compte tenu de sa population. Ce canton étant contigu avec la Normandie, il connaît l'attraction de l'Eure, avec notamment Verneuil-sur-Avre, et de l'Orne, avec notamment Mortagne-au-Perche.

Les territoires à faible mobilité

Les cantons de Dreux-Est et Brezolles ont un taux moindre, inférieur au tiers des actifs occupés, mais supérieur à la moyenne départementale. Le premier, avec 1 500 navettes sortantes, complète l'hippocampe évoqué. Le second, contigu à l'Eure (1 400 navettes sortantes), compte deux communes particulièrement liées à ce département, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Rémy-sur-Avre, qui font partie de l'agglomération interdépartementale de Nonancourt.

Les vingt-trois autres territoires ont un taux de navettes sortantes inférieur à la moyenne départementale, avec un niveau plus faible dans la partie centrale du Sud du département. Néanmoins, les flux ne sont pas négligeables lorsqu'ils concernent les territoires les plus peuplés. Ainsi sont-ils aux environs de 2 000 navettes sortantes pour chacune des communes de Chartres et de Dreux, et donc une proportion plus élevée à Dreux, commune limitrophe du département de l'Eure.

Les migrations alternantes sont donc une forte caractéristique de l'Eure-et-Loir, mais avec une géographie très concentrée.

Lexique

Migration pendulaire ou alternante : déplacement entre la commune de domicile et le lieu de travail situé hors de la commune de domicile.

Navettes entrantes : actifs occupés venant travailler en Eure-et-Loir mais n'y résidant pas.

Navettes sortantes : actifs occupés résidant en Eure-et-loir mais travaillant hors le département.

Taux de navettes sortantes : rapport des navettes sortantes à la population active occupée.

La population et la densité des cantons, cantons partiels et villes d'Eure-et-Loir

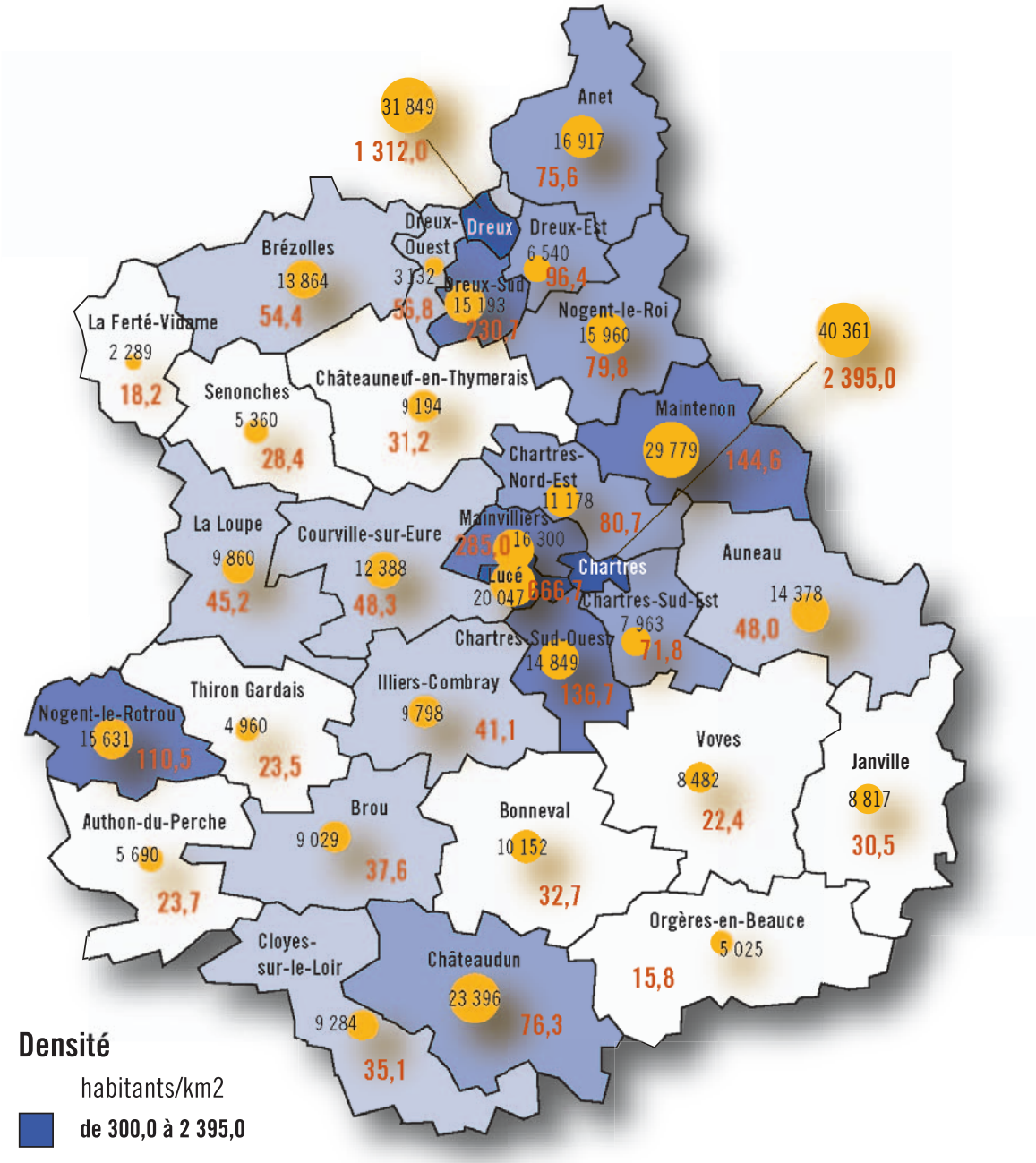

Densité départementale : 69,3 habitants/km2 ; densité nationale : 108 habitants/km2.

galement
artres et
ion, avec
s peuplé,

Chartres,
enses, le
'km²).

© Gérard-François Dumont, Chiffres Insee RGP 1999.

Population & Avenir
9, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris

Cette dernière page est libre de reproduction à fins d'enseignement, sous forme de photocopie ou de transparent, sous réserve de conserver l'indication des sources.